



Charte d'engagement

Pour l'organisateur : _____

Représentée par Mr/Mme : _____

Agissant en tant que : _____

Pour l'organisation de la : _____

Qui se déroulera : _____

Article 1 : Cahier des charges

L'organisateur s'engage à respecter le cahier des charges ci-joint dans son intégralité.

Article 2 : Budget

L'organisateur s'engage à respecter le budget qu'il a proposé avec sa candidature (ci-joint). En cas de dépassement de ligne budgétaire, il devra demander la validation de la Fédération.

Article 3 : Dépenses

L'organisateur peut demander à la Fédération d'effectuer les paiements des dépenses liées à l'organisation de sa finale avant la date de début de l'événement.

Article 4 : Recettes

Les recettes liées à l'organisation de la finale seront gérées par la Fédération pendant la compétition.

Article 5 : Pièces comptables

L'organisateur s'engage à envoyer l'ensemble des pièces comptables dans les 2 semaines suivant l'événement.

Date et signature :

21 Q de Ruffigny
86240 ITEUIL
Tél : 0805 690 382
accueil@ffstb.fr

Déléataire en vertu de l'arrêté
Ministériel n° VJSV1700230A
le 31 décembre 2016
Affilié au Comité
National Olympique
et Sportif Français,
Membre de la WBTF,
WFNBTA et IBTF
www.fftirling.fr



**MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**20
TERRE
DE JEUX
24**

COLOSSE
AUX PIEDS D'ARGILE

